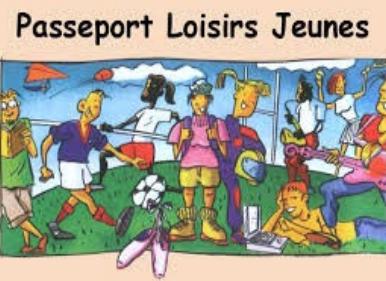


# Fiche d'inscription

## Maison Pour Tous Denise Tronchet

### 2025-2026



Nom :

A Cocher  
Valable uniquement pour  
l'espace jeunes des mercredis

Prénom :

N° de portable du jeune :

Date de naissance :

Établissement scolaire :

Classe :

### Responsable(s) de l'enfant

Coordonnées	Responsable 1	Responsable 2
<b>Nom</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Adresse complète</b>		
<b>Téléphone 1</b>		
<b>Téléphone 2</b>		
<b>Mail</b>		



#### Pièces justificatives :

Présentation du justificatif de quotient familial ou du dernier avis d'imposition (pour le calcul des tarifs)  
Copie d'attestation d'assurance en responsabilité civile extra-scolaire (année scolaire en cours)  
Carnet de santé ou attestation des vaccins à jour + fiche sanitaire à remplir



#### Autorisation de réception des informations

Voulez-vous recevoir **par sms** les informations concernant vos maisons pour tous municipales (Animations, soirées, séjours...) ?

Oui  Non

Voulez-vous recevoir **par mail** les informations concernant vos maisons pour tous municipales (animations, soirées, séjours...) ?

Oui  Non

Voulez-vous recevoir sur **vos réseaux sociaux** les informations concernant vos maisons pour tous municipales (animations, soirées, séjours...) ?

Oui  Non

### Cadre réservé à l'administration

Quotient familial :

Scanné  Oui  Non

Carnet de santé :

Enregistré le  
par

Assurance responsabilité civile :

## Autorisation parentale

Autorise mon enfant à être transporté dans une voiture particulière, en cas de nécessité de déplacement, accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre social tels qu'ils sont présentés.

En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant.

## Droit à l'image

Déclare autoriser les maisons pour tous ou tout autre photographe professionnel missionné par la Ville et le personnel d'animation des services de la Ville :

- À photographier et à filmer mon enfant : afin de reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : site internet, Facebook, Instagram, magazine municipal, affichage dans les lieux d'accueil...
- Je n'autorise pas les maisons pour tous à prendre en photo mon enfant

## Autorisation de participation aux activités Maison Pour Tous 2025/2026 soumis au tarif en vigueur joint :

- Accueil au local jeunes de la maison pour tous Denise Tronchet
  - les lundis de 16h à 17h
  - ALSH les mercredis de 13h30 à 17h  Passeport loisirs jeunes
  - les jeudis de 16h à 17h
  - les vendredis de 16h à 18h
- Accompagnement scolaire les mardis de 17h15 à 18h30
- Foot en salle les mercredis de 17h30 à 19h
- Foot en salle les jeudis de 17h à 18h
- Soirée ados
- ALSH – Vacances scolaires **Voir Tarif selon QF** 

## Autorisation de sortie pour le retour seul au domicile

- J'autorise mon enfant...  ... à quitter seul, le lieu d'accueil en fin d'activité pour se rendre à son domicile.
- Je n'autorise pas mon enfant...  ... à quitter seul, le lieu d'accueil **avant la fin de l'activité** pour se rendre à son domicile.
- Utilisation des transports collectifs et municipaux

## Responsable de l'enfant

Je soussigné(e) :

Mme/M.

Responsable de l'enfant :

Avoir bien pris en compte toutes les autorisations ci-dessus.

Fait à Villefontaine, le

Signature

## Données personnelles

Vos données sont collectées par les 3 maisons pour tous municipales de la ville de Villefontaine, dans le cadre d'une inscription et de la gestion des activités proposées aux jeunes et aux familles. Elles sont susceptibles d'être transmises aux autres services de la collectivité, habilités, ainsi qu'au trésor public. Elles sont conservées jusqu'à 5 ans. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données : [dpo@mairie-villefontaine.fr](mailto:dpo@mairie-villefontaine.fr).

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)



**Villefontaine**  
Connectée par nature

# FICHE SANITAIRE - MAISONS POUR TOUS MUNICIPALES

Genre  M  F

Nom :

Prénom :

N° de portable :

Date de naissance :

Classe :

Établissement scolaire :

## Vaccinations

Joindre une photocopie du certificat de vaccination de l'enfant ou les pages de vaccination du carnet de santé. Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.

## Renseignements médicaux concernant l'enfant

À titre indicatif, l'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :

**Rubéole :**  Oui  Non

**Varicelle :**  Oui  Non

**Angine :**  Oui  Non

**Rhumatisme :**  Oui  Non

**Scarlatine :**  Oui  Non

**Coqueluche :**  Oui  Non

**Otite :**  Oui  Non

**Rougeole :**  Oui  Non

**Oreillons :**  Oui  Non

Avez-vous des allergies ? .....

**Asthme**  Oui  Non

**Médicamenteuse :**  Oui  Non

**Alimentaire :**  Oui  Non

Indiquez : les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) **en précisant les précautions à prendre.**

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence en maison de quartier ?  Oui  Non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leurs emballages d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

## Recommandations utiles des parents

Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, des prothèses auditives, des prothèses dentaires...

Précisez :

## Responsable de l'enfant

Je soussigné(e) : Mme/M.

Responsable de l'enfant :

déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à Villefontaine, le

Signature

## Données personnelles

Vos données sont collectées par les 3 maisons pour tous municipales de la ville de Villefontaine, dans le cadre d'une inscription et de la gestion des activités proposées aux jeunes et aux familles. Elles sont susceptibles d'être transmises aux autres services de la collectivité, habilités, ainsi qu'au trésor public. Elles sont conservées jusqu'à 5 ans. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données :dpo@mairie-villefontaine.fr.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)



**Villefontaine**  
Connectée par nature